

A travers les sociétés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 570

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

jallaz, si connue comme présidente de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises; Mlle Heubi fonctionne comme directrice pour Lausanne, d'autres femmes remplissant ce poste, très absorbant, en ce moment surtout, à Yverdon et à Vevey. A Berne, Mlle Neuschwander est vice-présidente du Comité cantonal; pour Appenzel, c'est Mlle Nef qui est directrice du recrutement... Et ainsi de suite. On voit que nos féministes suisses ne boudent pas à la tâche: ce qui, n'avait, d'ailleurs, pas besoin d'être démontré!

Rappelons encore que l'on trouve dans tous les bureaux de poste des formulaires d'inscription pour les S. C. F.

Service Auxiliaire Féminin

Un grand nombre de femmes désireuses de se rendre utiles en ces semaines tragiques n'ont pu cependant s'inscrire pour les S. C. F., soit pour motif de santé: l'examen médical est, en effet, basé sur des normes très sévères, en raison de l'assurance militaire au bénéfice de laquelle sont mises les volontaires; soit pour motif de famille, d'occupations professionnelles, etc.; on se rappelle, en effet, que des instructions très strictes ont été données dès les débuts du S. C. F., pour que toutes celles qui ont une tâche familiale ou économique à remplir à l'arrière ne quittent pas cette activité, indispensable elle aussi à la vie du pays. Mais, en dehors de ces catégories, il est encore beaucoup de femmes qui disposent de loisirs, ne fût-ce que quelques heures par jour, ou quelques jours par semaine, et dont les forces physiques sont largement à la hauteur des services qu'elles pourraient rendre: pour celles-là se sont créés ou ont été ouverts à nouveau des organisations privées, dites Service civil complémentaire, qui, en étroits rapports avec les S. C. F. officiels, font, d'excellent travail.

C'est le cas notamment à Genève du « Service auxiliaire féminin », dont nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'entretenir nos lectrices, et qui vient de reprendre, depuis la mobilisation, une grande activité. Car, bien que Genève ne soit pas un canton essentiellement agricole comme Vaud ou Berne, la mobilisation a enlevé des bras et des chevaux à la campagne au moment précis où le beau temps, enfin revenu, rendait urgents toute une série de travaux à exécuter presque tous en même temps! Aussi le S.A.F. a-t-il pris en main le placement de volontaires à la campagne, soit pour aider aux travaux agricoles et horticoles, de concert avec les éclairateurs et les éclairceuses, soit pour remplacer fermières et paysannes au ménage et auprès des enfants, afin de permettre à ces dernières de courir au plus pressé. Le Département de l'Intérieur et de l'Agriculture a accueilli avec reconnaissance cette aide bénévole et lui prête son appui, en matière d'assurance-accident notamment.

D'autres tâches surgiront sans doute plus tard, auxquelles le S.A.F. est prêt à faire face. Inscriptions et renseignements tous les jours, de 14

à 16 heures, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont.

Un anniversaire

Notre confrère, The Catholic Citizen (Londres) vient de célébrer ce que l'on appelle en Angleterre son Silver Jubilee, soit le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, un numéro spécial de ce vaillant petit journal a été édité, contenant des vœux venus à travers le monde pour ce jour de fête (et il est bien entendu que notre Mouvement avait tenu à adresser, lui aussi, ses félicitations à son jeune confrère!), et une réunion de fête a groupé près d'une centaine de personnes autour de Mrs. Laughton Matthews, présidente de l'Alliance Ste Jeanne, dont le Catholic Citizen est l'organe, de Miss Florence Barry, l'infatigable secrétaire de cette Association et de Miss Christine Spender, rédactrice du journal. De nombreux discours furent prononcés, notamment par Mrs. Corbett Ashby, qui tous ont souhaité au jubilaire vingt-cinq nouvelles années de courage et de fécondité active.

Nos lecteurs voudront, nous en sommes certains, s'associer, eux aussi, à ces vœux en remerciant le Catholic Citizen de l'aide qu'il peut nous apporter pour notre travail féministe dans notre pays. Car trop souvent, en Suisse, les femmes catholiques croient devoir se tenir à l'écart de notre mouvement, alors qu'au contraire, la rédactrice, les collaboratrices et les inspiratrices de notre confrère défendent vigoureusement des principes et des idées qui sont les nôtres, ceci avec l'appui assuré de nombreuses autorités ecclésiastiques, dont la voix et les messages se sont aussi fait entendre à ce jubilé pour engager cette vaillante pléiade de catholiques pratiquantes à poursuivre inlassablement leur croisade en faveur des droits de la femme.

Publications reçues

Jeune fille moderne — Femme de demain. Une brochure publiée par la Société suisse contre les maladies vénériennes, avec la collaboration de la Commission d'hygiène de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale. Dépôt au Secrétariat du Cartel, 2, Grand-Pont, Lausanne, et pour les petites quantités à l'Union des Femmes de Genève, 22, rue Et-Dumont. L'ex-franco par poste: 15 ct.; 10 ex.: 1 fr.; 100 ex.: 5 fr.; 1000 ex.: 40 fr.

Ces indications de rabais de prix par quantités montrent dès l'abord que le but essentiel des Sociétés qui ont lancé cette brochure est sa large diffusion dans tous les milieux de jeunesse féminine. En effet, elle constitue un des éléments importants de la campagne de moralité publique entreprise dès l'automne dernier par ces mêmes Sociétés, et dont il a été question à plusieurs reprises ici même: car souvent la cause à la mesure écoutée ne laisse de traces durables que si un imprimé que l'on garde en main vient en renforcer le souvenir. De plus, cette brochure peut atteindre d'autres milieux encore que ceux pour lesquels sont organisées des conférences: très simple, point précheuse, abordant les sujets réputés délicats avec belle franchise et franchise, seules de les traiter comme ils doivent l'être, et mettant l'accent sur la valeur de la dignité de la femme,

efficacement comme seuls peuvent le faire des électeurs, ces questions de renchérissement de la vie qui pèsent si lourdement sur notre budget quotidien seraient autrement réglées? Avez-vous suivi les démarches faites par les femmes auprès des Chambres pour que l'on impose moins les denrées de première nécessité, et davantage la bière? et le refus permanent de nos autorités à cet égard ne vous a-t-il pas ouvert les yeux?

Une employée à Eveline. (N° 567). — C'est très joli de votre part de vous attendrir sur la durée du travail des coiffeuses, mais que voulez-vous que nous fassions, nous autres qui sommes retenues dans nos bureaux jusqu'à 6 heures du soir? Et nous sommes encore privilégiées si nous nous comparons aux vendeuses de magasin qui travaillent plus tard que nous. Pourtant, elles comme nous, et nous comme elles, nous devons aussi passer de temps en temps chez la coiffeuse — je dirais même elles plus que nous, étant absolument obligées pour le métier qui est le leur d'être impeccablement coiffées comme on ne peut guère l'être que par une professionnelle. Or, si vous fermez les entreprises de coiffure en même temps que nos bureaux, comment nous tirerons-nous d'affaire? Il me semble que ce n'est que par une loi obligeant toutes les entreprises à fermer une heure plus tôt un jour donné pour chaque catégorie professionnelle, — ce qui permettrait aux dactylos de se faire laver les cheveux le lundi, par exemple, et aux coiffeuses d'aller s'acheter des souliers le mardi, et ainsi de suite, — que l'on trouvera la solution.

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie à toutes. — Avez-vous eu l'occasion, dans votre correspondance, de recevoir une enveloppe portant en matière de cachet un timbre or sur lequel figure cette inscription: « Tu veux la Paix; améliore tes pensées? La semence bienfaisante est ainsi répandue à travers l'espace. Chacun peut la saisir au passage. Ce moyen de diffuser « l'esprit de paix » me semble heureux. Qu'en pensez-vous? »

Jacqueline S. à Henriette. (N° 569). — Je réponds à la question que vous avez posée dans le dernier numéro de notre journal, demandant quelle serait la réforme que nous nous attachons à réaliser si nous avions le droit de voter: sans hésiter, si j'étais députée — et j'espère bien que je le serai un jour! — je m'occuperais essentiellement de questions d'ordre moral: police féminine, lutte contre la prostitution, etc. Je travaillerais notamment à augmenter le nombre des femmes dans la police et à leur donner plus de compétences et de pouvoirs en matière de mœurs; car je suis persuadée que, dans ce domaine, la femme a une tâche immense à remplir, mais qu'elle ne peut en accomplir pas même le quart, tant que sa voix n'est pas davantage écoutée.

Ménagère à Une néophyte. (N° 568). — Vous demandez comment vous feriez si vous votiez pour améliorer le sort de la femme et de l'enfant; je crois-je crois-je crois que, si nous pouvions agir

Adhetez les timbres-poste du Don National et de la Croix-Rouge. Timbre de 5 ct.: Monument Winkelried; timbre de 10 ct.: Monument de la bataille de Giornico; timbre de 20 ct.: Monument de la bataille de Calven; timbre de 30 ct.: Monument des Rangiers (1914-1918). En vente dès maintenant jusqu'au 15 août

elle sera le avec profit par chacune. Aussi, en la signant ici à toutes nos lectrices, insistons-nous spécialement auprès de celles, mères de famille et éducatrices, inséparables ou directrices d'ateliers, chefs de groupes religieux ou sportifs, qui ont contact avec la jeunesse féminine, pour qu'elles contribuent, en faisant lire cet opuscule, à cette action de préservation morale que l'heure présente rend plus indispensable que jamais.

Rappelons à ce propos que pour des plus jeunes filles de 15 à 18 ans, le Cartel Romand Ft. S. M. a également publié récemment une autre brochure excellente: Trois jeunes filles, trois vies, due à la plume de Mlle M. Hahn, présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille. Prix: 30 centimes. Rabais considérables également pour de fortes commandes.

A travers les Sociétés

Ouvroir de l'Union des Femmes (Genève).

L'activité de l'Ouvroir a été très grande au cours de ce dernier exercice, et s'est, comme précédemment, répartie sur trois organisations diverses:

- 1. L'Ouvroir (travail à domicile et magasin de vente) à la Fusterie.
2. L'Atelier de la Taconnerie pour professionnelles de la couture en chômage.
3. Le Kilo du Chômeur (atelier à l'Ecole du Crutli).

1. Au cours de ce dernier exercice, l'Ouvroir a fourni du travail à domicile à 135 ouvrières, par roulement, et à 30 de façon continue. A toutes il a payé un total de 12.267 fr. de salaires. Il a de plus constamment occupé un personnel de cinq employées, plus deux coupeuses, dont la somme des salaires s'est élevée à 12.474 fr. C'est donc un chiffre global de 25.000 fr. de salaires qu'il a payés à 172 personnes, faisant vivre complètement les unes et venant partiellement en aide aux autres. Le total de ses ventes a atteint 33.000 francs, si bien que tous ses autres frais (loyer, frais généraux et surtout achats de matières premières) auraient constitué un déficit sans les subventions reçues du canton, de la Confédération et de la Ville, et sans les dons, parmi lesquels il faut relever ceux, toujours fidèles et généreux, de l'Union des Institutrices primaires.

La mobilisation ayant augmenté dans de fortes proportions le chômage féminin (fermeture de magasins et d'ateliers, nécessité pour des femmes de mobilisées de subvenir elles-mêmes à l'entretien de leur famille, etc.), le Comité de l'Ouvroir s'est, dès septembre dernier, préoccupé d'augmenter ses possibilités de travail, tant par de nombreuses démarches auprès des autorités que par de fréquents appels au public. Il exprime ici sa reconnaissance pour les réponses reçues, de la part du Bureau des œuvres sociales de l'armée, comme de la clientèle particulière qui vient de plus en plus nombreuses à son magasin, attirée par sa jolie lingerie, ses coquets vêtements d'enfants, ses layangs pratiques. C'est l'Ouvroir qui a été chargé par l'Union suisse du Travail à domicile de répartir la commande des 10.000 paires de chaussettes militaires attribuées au canton de Genève, et qui ont fourni du travail pendant trois mois à 467 ouvrières en ville et 215 à la campagne. Enfin, le Vestiaire scolaire continue, par sa commande régulière de vêtements et sous-vêtements d'enfants, à être le plus gros client de l'Ouvroir.

2. L'Atelier de la Taconnerie a fourni du travail à 96 ouvrières, plus 4 employées, et la somme globale de salaires payés par lui a été de 17.000 fr. 314 pièces de vêtements ont été confectionnées ou transformées pour la clientèle particulière. Mais ceci, et malgré tout l'appui rencontré auprès de bien des femmes qui se font habiller presque complètement par lui, ne suffirait pas pour le faire vivre s'il n'avait accepté d'autre part du Service technique militaire fédéral une commande de 10.000 pièces d'équipement, malheureusement assez mal payée. Si bien que, malgré tous les efforts pour rationaliser ce travail, une

subvention du Département cantonal du Travail, qui de plus paie le loyer, est indispensable à la marche de cet atelier. Il y a là une grosse préoccupation pour notre Comité.

3. Kilo du Chômeur. — On sait que, lors de la collecte bien connue sous ce nom, sont recueillies des quantités invraisemblables de vieux vêtements. Grâce à un arrangement intervenu entre l'Union chrétienne de Jeunes Gens, qui organise cette collecte, le Service officiel de chômage, qui procure les fonds, et notre Ouvroir, qui assume la direction et l'organisation, un chantier d'Etat pour femmes chômeuses fonctionne depuis plusieurs années pour nettoyer, trier, réparer ou transformer ces vêtements, qui sont ensuite distribués gratuitement à des chômeuses, sur présentation de bons délivrés par le Service du chômage. Pendant le dernier exercice, cet atelier a occupé de la sorte 158 ouvrières chômeuses, auxquelles il a été payé tout 42.000 fr. de salaires, et 7.000 vêtements ont été ainsi utilisés.

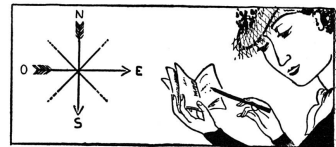
La Présidente: E. Go.

La Pommière.

Il existe, tout près de Genève, dans la commune de Chêne-Bougeries, une grande maison du plus beau style XVIIIe siècle. Des chènes séculaires l'encadrent, un grand se font entendre: 32 fillettes s'ébattent sur les pelouses, ou s'occupent aux travaux du jardin. C'est une grande famille qu'abrite cette antique demeure. Depuis plus d'un siècle, bien des fillettes privées d'un foyer se sont succédées, dans ces grands corridors et ces vastes dortoirs, où une main à la fois ferme et douce les prépare pour la vie qui les attend.

Que tous ceux qui désirent apprendre à connaître cette maison hospitalière en passant une après-midi à la campagne y viennent le jeudi, 20 juin, entre 14 et 19 heures. En prenant une tasse de thé sous les ombrages, en écoutant chanter les enfants, ils viendront en aide à l'œuvre éducatrice poursuivie par « La Pommière ».

M. Ch.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 8 juin:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, au Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 18 h.: Assemblée générale annuelle. 1. La campagne suffragiste à Genève en 1939-1940: rapport du Comité. 2. Rapport financier. 3. Communications diverses et propositions individuelles. — 19 h. 30: Souper-céinture: (soupe et pain): 1 fr. Vente de pâtisserie et de fruits, etc., le tout au profit du fonds de la votation populaire. — Invitation cordiale à tous.

Jeudi 20 juin:

GENÈVE: « La Pommière », maison pour orphelins, de 14 à 19 h.: thé au bénéfice de l'œuvre.

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h.: De la valeur instructive de quelques noms de famille, causerie par radio par Mme M. Gagnebin, présidente du Lycéum-Club de Neuchâtel.

Samedi 22 juin:

GENÈVE: Centre de Liaison des Sociétés féminines, Terrasse de l'Ecole Sociale, 2, Malagnou, 15 h.: Thé au profit du Service Auxiliaire féminin et rencontre des membres des Sociétés affiliées au Centre. Invitation cordiale. — Les dons de pâtisseries, de fruits et de fleurs seront reçus avec reconnaissance.

LE BULLETIN du Conseil International des Femmes rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand. Prix de l'abonnement annuel: Fr. 4.50 suisses. On s'abonne chez Mlle le Dr Renée Girod, 10, rue Charles Bonnet, Genève.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages TRICOTEUSE DE LA MADELEINE 1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.51 Explications gratuites de Mlle V. Renaud Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Le SÉRÉ en pots de 20 centimes Le YOGHOURT BALKO naturel, aux fraises ou au citron Lait pasteurisé en bouteilles 3 spécialités des Laiteries Réunies à demander dans toutes les bonnes laiteries

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er Téléphone: 4.32.85 (permanent) EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES